

Pathé Dembélé :

Bonsoir, bonsoir à toutes et à tous.

Je m'appelle Pathé Dembélé. Je suis délégué du foyer Amandiers dans le 20ème. Alors je ne sais pas si vous avez entendu le problème d'Amandiers. On souffre. Hier, on s'est présenté au tribunal. Parce qu'il y a quatre personnes qui ont été convoqués. C'était compliqué, c'était vraiment compliqué. Les gens sont toujours convoqués sur l'hébergement illicite d'un tiers. Il y avait une dame qui parlait tout à l'heure des années quatre-vingt quatre, quatre vingt dix. À cette période, les gens hébergeaient toujours les membres de leurs familles. Le foyer, c'était une communauté, il n'y avait pas d'histoire. Par rapport à maintenant.

Moi, je donne un exemple, par exemple, j'ai mon fils qui vient me rejoindre. Et on me dit : mon fils ne va pas passer ma vie avec moi dans ma chambre. Et moi, si, par exemple, je n'étais pas en règle au niveau du loyer, je pourrais comprendre. Mais on me parle toujours d'hébergement « illicite de tiers ». Comment puis-je flanquer mon fils dehors ? Et moi je reste dans la chambre ? Est-ce que vous trouvez ça normal ? J'ai demandé c'est écrit où ?

Le problème d'Amandiers, c'est que lorsqu'ils ont modifié le foyer, il n'y avait pas une médiation. On a des gens qui ne comprennent même pas le français. Ils viennent, et disent : voilà, vous signez là. Vous signez, sans passer par une médiation.

Et maintenant, ils vident les gens en disant : vous hébergez un tiers. Et ça continue parce qu'il paraît qu'il y a des lettres qui arrivent toujours. Moi, je me rappelle, Danielle Simonnet, une fois on était passé à l'Assemblée, vous étiez là, l'année dernière.

Merci de votre présence. Donc à Amandiers, vraiment, on a besoin de votre soutien parce que c'est chaud. Et ils vont continuer, cette politique va continuer. Ils vont assigner les gens et puis convoquer, convoquer.

Hier heureusement pour nous, ça a été reporté. Les procès ont été reportés. Donc les expulsions ne vont pas avoir lieu avant le mois d'avril. Donc, on a besoin du soutien de tout le monde. Merci beaucoup.

OZA :

Merci de rappeler la situation, Monsieur Pathé Dembélé. En fait, Amandiers est un foyer

situé entre Ménilmontant et Père-Lachaise, un foyer géré par Adef, où comme dans beaucoup d'autres foyers, il y a beaucoup d'expulsions pour hébergement d'une personne tierce, hébergement d'un proche. Et dans ce foyer là, c'est un des seuls foyers où on a réussi à empêcher une expulsion grâce à la mobilisation, puisque l'année dernière, M. Niabaly qui a été expulsé parce qu'il hébergeait son fils. Et après, après deux semaines d'occupation du hall d'entrée tous les matins, avec le soutien des députés et des mairies, on a réussi à ce que M. Niabaly soit relogé ailleurs avec son fils. C'est une des seules expulsions qu'on a réussi à empêcher, entre guillemets, même si en réalité, Adef, Le gestionnaire n'a fait aucun geste. C'est la mairie du 20ème, avec le soutien de la Mairie de Paris, qui ont pu reloger M. Niabaly. Mais voilà, c'est quand même une victoire. Pour le reste, il y a énormément d'expulsion dans plein de foyers en Île-de-France, Adoma, Adef en particulier, mais aussi Coallia.

Chaque semaine il y a, on va dire, entre vingt ou trente personnes qu'on retrouve devant les tribunaux pour se faire expulser, majoritairement pour avoir hébergé un proche.

On a beaucoup de mal à faire face à ça.